



BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

NOTICE D'INFORMATION

**RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN VUE DE
REGULARISER LE MARCHÉ**

**PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PREVUE
LE 12 MAI 2010**

ORGANISME CONSEIL



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 02/03 du 23/05/03 prise en application du décret n° 2.02.556 du 22 hijja 1423 (24 février 2003), l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 22 avril 2010 sous la référence n° VI/EM/008/2010.

Ce document a été établi par la BMCI et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de rachat envisagé.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	3
PREMIERE PARTIE : ATTESTATIONS	4
I.1 - Le Directoire	5
I.2 - Les Commissaires aux Comptes	5
I.3 - Le Conseiller Financier	12
I.4 - Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière	12
DEUXIEME PARTIE : LE PROGRAMME DE RACHAT	13
II.1 - Cadre légal	14
II.2 - Objectifs	15
II.3 - Caractéristiques du Programme	15
II.4 - Financement du Programme	15
II.5 - Modalités de Réalisation du Programme	15
II.5.1 - Evolution de la Liquidité	17
II.5.2 - Evolution du cours et de la Volatilité	17
II.6 - Incidence du Programme sur la Situation Financière de la BMCI	21
II.7 - Programmes de Rachat Précédents	21
II.8 - Traitements Comptable et Fiscal des Rachats	25
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA BMCI	26
III.1 - Renseignements à Caractère Général	27
III.2 - Organisation et Activité	28
III.3 - Répartition du Capital	36
III.4 - Evénements Récents et Perspectives	38
QUATRIEME PARTIE : DONNEES COMPTABLES	42
▪ Principes et Méthodes Comptables Utilisées par la BMCI	43
▪ Les Etats de Synthèse	49

ABREVIATIONS

AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
APSF	: Association Professionnelle des Sociétés de Financement
ATW	: Attijariwafa Bank
Bc	: Bourse de Casablanca
BcP	: Banque Centrale Populaire
BMCE	: Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BDDI	: Banque De Détail à l'International
BNPP	: BNP Paribas
BVQI	: Bureau Veritas Quality International
CDM	: Crédit du Maroc
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
DH	: Dirham
ETIC	: Etat des Informations Complémentaires
Is	: Impôts sur les Sociétés
KDH	: Milliers de Dirhams
MASI	: Moroccan All Shares Index
MDH	: Millions de Dirhams
MRDS DE DH	: Milliards de Dirhams
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PMI	: Petites et Moyennes Industries
PNB	: Produit Net Bancaire
SFDI	: Services Financiers et Banque de Détail à l'International
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
VCT	: Volatilité de Court Terme
VLt	: Volatilité de Long Terme

PREMIERE PARTIE : ATTESTATIONS

LE DIRECTOIRE

Le Directoire représenté par Monsieur Jacques ARDANT, Président du Directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Jacques ARDANT

Président du Directoire

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 43 36 47

Fax: 05 22 27 82 77

jacques.ardant@bnpparibas.com

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Identité des Commissaires aux Comptes :

• *Exercice 2008 et 2009 :*

Cabinet	<i>MAZARS MASNAOUI</i>	<i>JPC Audit</i>
Représentant	<i>M. MOKDAD</i>	<i>Mme. L.SIJELMASSI</i>
Adresse	<i>104 Bis, Bd Abdelmoumen 20 100 Casablanca</i>	<i>35, rue Aziz BELLAL 20 200 Casablanca</i>
Numéro de téléphone	<i>05 22 23 36 96</i>	<i>05 22 99 98 00</i>
Numéro de fax	<i>05 22 23 18 39</i>	<i>05 22 23 88 70</i>
Adresse électronique	<i>kamal.mokdad@mazars.ma</i>	<i>leila.sijelmassi@fr.pwc.com</i>
Date premier exercice soumis au contrôle	<i>2006</i>	<i>2008</i>
Date de l'expiration du mandat en cours	<i>AGO statuant sur l'exercice 2010</i>	<i>AGO statuant sur l'exercice 2010</i>

2. Attestation de concordance des commissaires aux comptes, relative aux états de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse sociaux, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2008 et 2009.

Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax: 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen - 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax: 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des :

• **Exercice clos le 31 décembre 2008 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 6 217 252 dont un bénéfice net de KMAD 728 675.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état A3 de l'ETIC qui expose un changement de méthode résultant de l'harmonisation de la classification et de l'évaluation du portefeuille titres entre les comptes sociaux et les règles applicables aux comptes consolidés à partir du 1er janvier 2008, conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib. Ce changement de méthode n'a pas d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres au 31 décembre 2008.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax: 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen - 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax: 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

• Exercice clos le 31 décembre 2009 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 6 928 885 KMAD dont un bénéfice net de 806 985 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax: 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen - 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax: 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

3. Attestation de concordance des commissaires aux comptes, relative aux états de synthèse consolidés clos au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés clos au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse consolidés, tels qu'audités par nos soins pour l'exercice 2008 et 2009.

Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax: 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen - 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax: 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des :

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2008**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, préparés pour la première fois conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Ces états financiers consolidés comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2007 retraitées selon les mêmes règles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique,

de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax: 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen - 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax: 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2009**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, l'état du résultat global et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 196 075 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 772 497 KMAD.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax: 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax: 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

LE CONSEILLER FINANCIER

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

BMCI Finance est une filiale détenue à 100% par le groupe BMCI. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Mohamed ABOU EL FADEL

Administrateur Directeur Général

BMCI FINANCE 26, place des Nations Unies - Casablanca

Tél. 05 22 46 11 46

Fax: 05 22 27 93 79

mohamed.abouelfadel@bnpparibas.com

LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Mme Karima BENABDERRAZIK

Directrice de la Communication et de la Publicité

BMCI 26, place des Nations Unies - Casablanca

Tél. 05 22 46 41 36

Fax: 05 22 29 94 02

karima.benabderrazik@bnpparibas.com

DEUXIEME PARTIE : LE PROGRAMME DE RACHAT

II.1- CADRE LEGAL

Le programme de rachat, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008, sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2010, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise. Elle fera l'objet de la résolution suivante :

"

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n°17-95, relative aux sociétés anonymes et après avoir entendu lecture du rapport du Conseil de surveillance, a examiné l'ensemble des éléments contenus dans la notice d'information, et en vue de réguler la valeur des cours de la Bourse, autorise expressément le renouvellement du programme de rachat par BMCI de ses propres actions en bourse arrêté par le Directoire.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi les modalités de ce programme de rachat comme suit :

- *Prix maximum d'achat et de vente* 1 125 dirhams
- *Prix minimum d'achat et de vente* 825 dirhams
- *Nombre maximum d'actions à acquérir* 5% du capital, soit 663 942 actions
- *Délai d'autorisation* 1 an

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs sans exception ni réserve au Directoire à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat des actions aux dates et conditions qu'il jugera opportunes.

L'Assemblée Générale décide que la présente autorisation annule et remplace à compter du 21 mai 2010 celle donnée au Directoire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009 (onzième résolution) pour la période restant à courir ».

Le cadre légal régissant cette opération se réfère à :

- L'article 279 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme tel que modifiée et complétée par la loi 20/05 qui stipule que : « La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 p. 100 du total de ses propres actions, ni plus de 10 p 100 d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition ; à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions.

L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne peut exercer par elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale peut décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés aux autres actions; à défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société doivent être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun. »

- L'article 8.7 de la circulaire du CDVM n°02/03 relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en Bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché : « Il est recommandé aux sociétés de prévoir dans le rapport de gestion du conseil d'administration ou du directoire soumis à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels, un paragraphe consacré au programme de rachats d'actions décrivant notamment le nombre d'actions achetées et des actions éventuellement cédées ainsi que le cours moyen pondéré d'acquisition ou de cession. Il est recommandé également que cette information soit incluse dans le rapport annuel. »

La BMCI prévoit, dans son rapport de gestion du directoire soumis à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels, un paragraphe consacré à son programme de rachat d'actions.

A fin décembre 2009, le montant des primes d'émission, de fusion et d'apport, et les autres réserves (hors réserves légales) de la BMCI s'élève à 3 184.5 Mrds de DH.

II.2 - OBJECTIFS

Le Directoire souhaite renouveler le programme de rachat par la BMCI de ses propres actions afin de régulariser le cours de l'action BMCI sur le marché boursier.

Ce programme permettra à la BMCI de se doter d'un moyen d'intervention en contre tendance des variations excessives du cours sur le marché.

Cet objectif de régularisation du cours de la BMCI sera réalisé sans pour autant fausser le bon fonctionnement du marché boursier.

II.3 - CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

- | | |
|---|-----------------------------------|
| • Titres concernés | : Actions BMCI |
| • Ligne de cotation | : 1 ^{ère} ligne |
| • Prix maximum d'achat et de vente ¹ | : 1 125 DH / action |
| • Prix minimum d'achat et de vente ¹ | : 825 DH / action |
| • Nombre maximum d'actions à détenir* | : 5% du capital (663 942 actions) |
| • Somme maximale à engager | : 746 934 750 DH |
| • Durée du programme | : 12 mois |
| • Calendrier | : du 21 mai 2010 au 20 mai 2011 |

*sous réserve de l'approbation par l'AGO du 12 mai 2010, du projet de résolution relatif à l'autorisation du programme de rachat.

II.4 - FINANCEMENT DU PROGRAMME

L'intention de la BMCI est d'assurer le financement des rachats d'actions par ses ressources propres, sachant qu'au 31 décembre 2009, la trésorerie disponible ressort à 2.96 Mrds de DH.

II.5 - MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME

Les achats et cessions des actions BMCI visées par le programme seront effectués à tout moment sur le marché central de la bourse de Casablanca à des prix d'achat et de vente fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le

¹ Prix hors frais d'achat et de vente

capital de la société. Ces ajustements seront approuvés dans le cadre des autorisations par les organes sociaux de la banque.

Dans le cadre de la réalisation du programme de rachat, BMCI envisage d'intervenir en contre tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de BMCI Bourse, selon le mandat de gestion confié par BMCI, pour une durée de 12 mois. BMCI Bourse agit en toute indépendance quant à l'opportunité d'intervention sur les titres de BMCI.

De plus, BMCI s'engage à ne pas initier d'ordres de bourse en application du programme de rachat ni de donner d'instructions de nature à orienter les interventions de BMCI Bourse.

Dans le cadre du programme de rachat, BMCI Bourse est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat et à la vente des actions BMCI sous réserve du respect :

- des fourchettes légales et réglementaires ;
- des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire et ;
- de l'article 279 de la loi 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008.

Toutefois, la BMCI peut limiter l'étendue des pouvoirs délégués à BMCI Bourse, sans qu'il soit besoin d'une acceptation de ce dernier, à charge pour la BMCI de l'informer un jour ouvré franc avant la date de prise d'effet de la limitation.

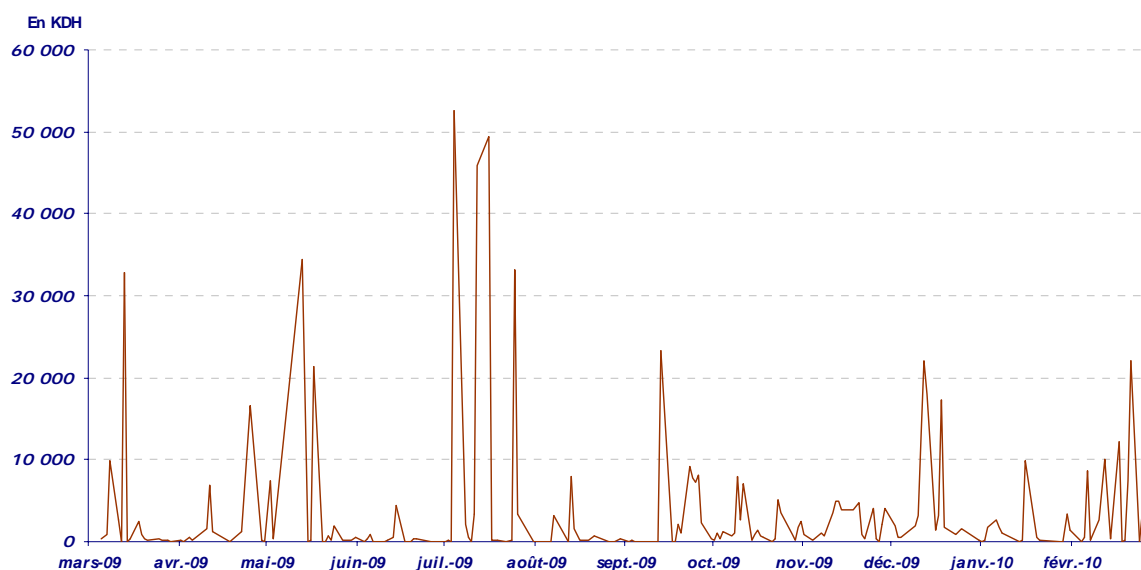
BMCI Bourse est tenue :

- d'établir et de transmettre à BMCI un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat.
- Et d'établir et de transmettre à BMCI, chaque fin de mois, une analyse du marché des actions BMCI de manière à permettre à BMCI d'apprécier la régularisation du marché.

En outre, BMCI Bourse transmettra un avis d'opérer à la BMCI à la réalisation de chaque transaction. Cet avis reprendra toutes les caractéristiques de la transaction : date de l'opération, date de règlement, lieu d'exécution (marché central), sens de l'opération (achat/vente), cours d'exécution, montant brut, Commissions Société de Bourse, Commissions Bourse de Casablanca, Montant de la TVA et le Montant Net.

II.5.1 - Evolution de la liquidité

Graphe 1: Evolution des volumes traités sur le marché central entre le 16 Mars 2009 et le 15 Mars 2010 (en KDH)



Source : BMCI Bourse

Au cours de la période d'étude, 409 779 actions BMCI ont été échangées sur le marché central de la Bourse de Casablanca, pour un volume global de 682.9 MDH. Le cours moyen pondéré s'est établi à 833.2 DH.

Le volume maximum, correspondant aussi à la quantité maximale a été atteint, le 16 Juillet 2009 avec 52.5 MMAD pour une quantité échangée de 35 001 titres. Le cours de clôture enregistré lors de cette séance a été de 750 MAD. Le volume minimal, pour sa part, est observé le 24 Août 2009 pour un titre échangé à un cours de clôture de 770 MAD.

Le volume traité lors de ces 15 séances les plus animées pour l'action BMCI représente 60.6% du total volume échangé au cours de la période d'observation (413.9 MDH contre 682.9 MDH au total). La fourchette de prix négocié a oscillé entre 750 DH et 995 DH. Le cours moyen pondéré y ressort à 819.68 DH l'action.

Ramenées au nombre d'actions constituant le capital de la Banque le long de la période d'étude, les transactions sur l'action BMCI ont porté sur 409 779 actions, et font ressortir un coefficient de liquidité sur la période égale à 3.1% contre 6.25% pour le secteur.

II.5.2 - Evolution du cours et de la volatilité

Définition :

La volatilité est définie comme l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique) multiplié par la racine carrée du nombre de jours "n" pris en compte. La volatilité est dite de long terme avec n = nombre de jours traité de l'action sur la période étudiée, elle est dite de court terme pour n = 20.

La formule étant : $v = \sigma[\ln(S_t/S_{t-1})] * \sqrt{n}$; avec :

v : Volatilité

σ : Ecart Type

S_t : Cours de l'action à la date t

n = 20 pour la VCT; nombre de jour traité de l'action sur la période étudiée pour la VLT

Graph 2: Evolution du cours de l'action BMCI entre le 16 Mars 09 et le 15 Mars 10 (en DH)²



Source : BMCI Bourse

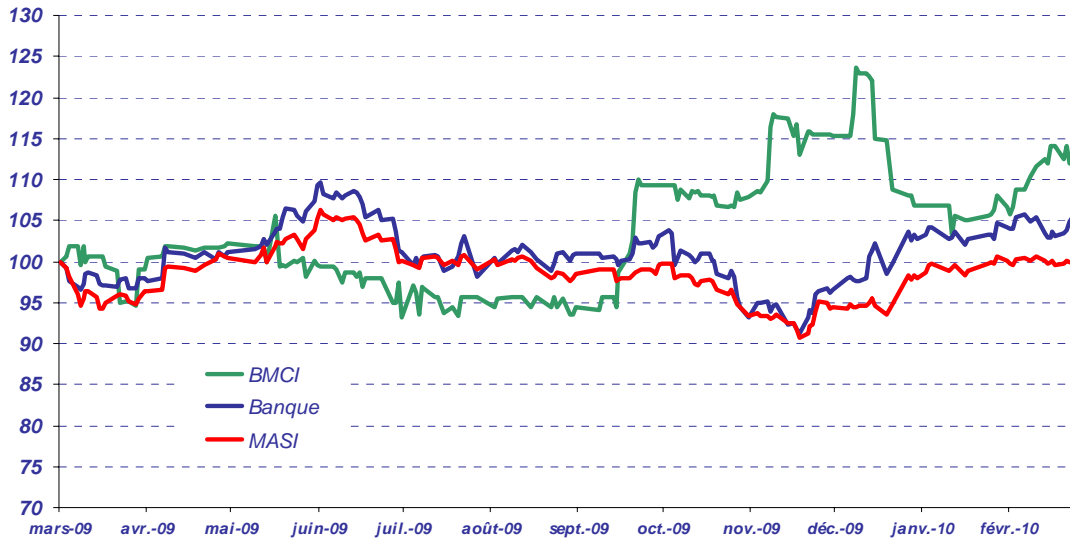
L'analyse de l'évolution du cours de BMCI durant la période d'observation fait ressortir quatre tendances principales :

- 1- ↘ : Un mouvement baissier de forte amplitude (volatilité de l'ordre de 15.97%), observé entre le 16 mars 2009 et le 30 septembre 2009 durant lequel l'action a atteint, le 16 juillet, son cours minimum (750 MAD) totalisant sur cette période, un volume important de 384 MMAD (soit 56% du total volume échangé sur la période étudiée) ;
- 2- ↗ : Une phase haussière de forte amplitude (volatilité de 12.02%), observée entre le 1er octobre 2009 et le 24 décembre 2009, propulsant le cours de l'action à son plus haut niveau (995 MAD) ;
- 3- ↘ : Une tendance baissière de faible amplitude (volatilité de 8.02%) localisée entre le 25 décembre 2009 et le 27 janvier 2010, empilant un volume de 52 MMAD, représentant 8% du total volume échangé sur la période observée ;
- 4- ↗ : Un mouvement haussier de faible amplitude (volatilité de 5.47%) repéré entre le 28 janvier 2010 et le 15 mars 2010, affichant un maximum de 918 MAD observé au cours de 5 séances.

Cette tendance est inversée dans les mouvements du MASI et de l'indice du secteur bancaire coté. La corrélation entre le cours de l'action BMCI et les indices boursiers MASI et celui du secteur des Banques s'élève respectivement à 51% et à 28% (Base 100 le 17 mars 2009).

² L'analyse technique par la moyenne mobile permet une lecture de la tendance d'une série chronologique, également applicable sur le comportement d'une action en bourse entre deux dates données. Elle est dite mobile sur X jours, quand elle est calculée par palier glissant sur ce même nombre de jours, généralement fixé à 20 et correspondant, par convention, au nombre de jours de cotation sur un mois. Son insertion dans ce graphique permet de mieux visualiser la tendance lissée de l'action BMCI sur la période d'étude.

Grphe 3: Evolution du cours de l'action BMCI comparativement à l'indice MASI et l'indice du secteur des Banques cotées entre le 17 Mars 2009 (base 100) et le 12 Mars 2010



Source : BMCI Bourse.

❖ **Synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période d'étude (en Dirhams) :**

Cours le plus haut*	1 000	Nombre de jours traités	188
Cours le plus bas*	750	Taux de cotation ***	75.50%
Cours moyen pondéré	833.23	V.L.T	22.89%
Coefficient de Liquidité **	3.1%	V.C.T	5.03%

* : Cours en milieu de séance

** : Nombre des actions échangé divisé par le nombre des actions formant le capital

*** : Nombre de jours où l'action BMCI a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

Source : BMCI Bourse

❖ **Evolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période d'étude**

Evolution Mensuelle	mars-09**	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09
Cours le plus haut*	829	820	824	850	795	784	770
Cours le plus bas*	787	756	803	780	750	752	751
Cours moyen pondéré	818.83	812.09	817.50	793.95	761.98	772.11	762.75
Nombre de titres échangés	30 668	7 318	50 017	6 461	101 784	32 235	16 346
Nombre de jours traités	10	14	10	19	17	12	12

Evolution Mensuelle	oct-09	nov-09	déc-09	janv-10	févr-10	mars-10
Cours le plus haut*	889	967	1 000	924	898	918
Cours le plus bas*	770	847	873	820	825	889
Cours moyen pondéré	848.06	899.26	969.20	857.09	871.16	936.76
Nombre de titres échangés	38 004	21 402	52 136	11 814	16 232	66 363
Nombre de jours traité	22	17	20	12	13	22

* : Cours en milieu de séance

** : Du 16 mars 2009 au 31 mars 2009

Source : BMCI Bourse

❖ **Secteur Bancaire Coté**

Sur la période d'étude, la VLT du secteur bancaire est égale à 15.73% (contre 10.62% pour le MASI et 22.89% pour la BMCI). La VCT du secteur ressort à 3.65% contre 1.46% pour le MASI et 5.03% pour la BMCI.

Secteur bancaire coté*	ATW	BMCE	BCP	BMCI	CDM	CIH
Volume global (MDH)	6 668.5	5 099.3	2 610.2	682.9	495.3	1 678.0
Volume moyen par jour (en MDH)	26.8	20.5	10.7	3.6	3.2	6.8
Nbre jours traités	249	249	245	188	155	248
Taux de cotation	100.00%	100.00%	98.39%	75.50%	62.25%	99.60%
Cours moyen pondéré (en DH)	265.5	241.9	261.1	833.2	745.5	381.4
Volatilité LT	21.99%	27.86%	18.85%	22.89%	33.48%	29.36%
Volatilité CT	5.11%	6.57%	2.68%	5.03%	16.50%	9.95%

* du 16 mars 2009 au 15 mars 2010

Source : BMCI Bourse

Equivalent à 75.5% sur la période d'étude, le taux de cotation de la BMCI est inférieur au taux moyen de cotation du secteur bancaire (89.3%).

❖ **Remarques :**

Le taux de cotation est défini comme le nombre de jours de cotation d'une action divisé par le nombre de jours de bourse.

❖ **Interprétations de la fourchette par la méthode des écarts relatifs :**

Sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale, la fourchette du programme de rachat de la BMCI, comprise entre un haut à 1 125 DH et un bas à 825 DH, présente un écart relatif de 36.4%.

L'écart relatif à la fourchette de prix proposée est inférieur à ceux relatifs aux programmes de rachat récemment initiés.

Valeurs	Prix maximum d'achat en DH	Prix minimum de vente en DH	Ecart relatif
BMCI *	1 125	825	36.4%
Addoha	200	130	53.8%
Alliance développement Immo*	1 000	600	66.7%
Atlanta*	188	125	50.0%
Auto Hall*	160	100	60.0%
BCP*	320	200	60.0%
BMCE Bank	350	220	59.1%
Cartier Saada	30	17	76.5%
Label Vie*	1 650	1 150	43.5%
Maroc Telecom	210	130	61.5%
Salafin	850	550	54.5%
Samir	880	550	60.0%
Sothema*	1 350	850	58.8%
Stokvis Nord Afrique*	100	70	42.9%
Timar	380	250	52.0%

Source : CDVM

* Il s'agit pour ces sociétés d'un prix minimum d'achat et de vente et d'un prix maximum d'achat et de vente

II.6 - INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA BMCI

L'intention de la BMCI n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la Banque autre que l'enregistrement des plus et moins values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres.

Dans l'hypothèse où le nombre maximum d'actions à détenir représentant 5% du capital de la BMCI serait acheté au cours le plus haut (1 125 DH) de la fourchette autorisée par l'AGO du 12 mai 2010, et serait revendu ensuite au cours le plus bas de cette même fourchette (825 DH), la moins-value dégagée à chaque achat et revente du nombre total d'actions autorisé aux conditions citées ci-dessous serait égale à 199.18 MDH.

II.7 - PROGRAMMES DE RACHAT PRECEDENTS

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux programmes de rachat mis en place par la BMCI depuis Juin 2000 :

Programmes de Rachat BMCI	P1	P2	P3	P4	P5
Maximum à acquérir (en actions) ⁽¹⁾	371 250	381 482	387 586	387 586	387 586
Prix Maximum (en DH)	750	750	750	750	800
Prix Minimum (en DH)	500	500	475	475	475
Montant maximum alloué (en KDH)	278 438	286 112	290 690	290 690	310 069
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut (en DH)	520	510	530	725	735
Cours le plus bas (en DH)	430	441	465	519	638
Cours moyen pondéré (en DH)	471	471	492	627	694
Taux de cotation	72,80%	71,20%	61,60%	65,60%	55,60%
VLT	28,50%	19,53%	20,85%	26,18%	27,86%
VCT	3,43%	5,53%	7,11%	4,77%	7,63%
Nombre actions acheté	30 028	45 370	142	-	-
Nombre actions vendu	3 100	71 439	2	999	-
Stock début	-	26 928	859	999	-
Stock fin	26 928	859	999	-	-

Programmes de Rachat BMCI	P6	P7	P8	P9	P10 ⁽²⁾
Maximum à acquérir (en actions) ⁽¹⁾	414 299	497 278	500 136	527 567	641 795
Prix Maximum (en DH)	800	900	1 050	1 300	1 000
Prix Minimum (en DH)	475	600	750	1 000	700
Montant maximum alloué (en KDH)	331 439	447 550	525 142	685 837	641 795
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut ⁽³⁾ (en DH)	1 213	1 335	1 302	1 150	995
Cours le plus bas ⁽³⁾ (en DH)	702	875	1 100	762	750
Cours moyen pondéré (en DH)	825	1 110	1 168	909	850
Taux de cotation	78,97%	94,17%	97,16%	86,5%	80,2%
VLT	23,51%	35,54%	22,42%	32,33%	22,25%
VCT	9,89%	8,41%	4,21%	6,66%	7,40%
Nombre actions acheté	-	-	-	1 350	49 984
Nombre actions vendu	-	-	-	-	1 020
Stock début	-	-	-	-	1 350
Stock fin	-	-	-	1 350	50 314

P1 : du 29 Juin 2000 au 29 mai 2001 (1^{er} programme)

P2 : du 30 mai 2001 au 26 mai 2002 (2^{ème} programme)

P3 : du 27 mai 2002 au 25 mai 2003 (3^{ème} programme)

P4 : du 26 mai 2003 au 26 mai 2004 (4^{ème} programme)

P5 : du 27 mai 2004 au 17 mai 2005 (5^{ème} programme)

P6 : du 18 mai 2005 au 25 mai 2006 (6^{ème} programme)

P7 : du 26 mai 2006 au 6 mai 2007 (7^{ème} programme)

P8 : du 7 mai 2007 au 6 mai 2008 (8^{ème} programme)

P9 : du 28 mai 2008 au 25 mai 2009 (9^{ème} programme)

P10 : du 01 juin 2009 au 20 mai 2010 (10^{ème} programme)

- (1) : 5% du capital
(2) : au 31 mars 2010
(3) : Cours de clôture

Source: BMCI Finance

❖ 1^{er} Programme :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2000 a donné la possibilité aux dirigeants de la BMCI de régulariser le cours de l'action, en l'autorisant à racheter et à vendre ses propres actions dans les conditions suivantes :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 500 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Dans ce contexte, et afin de régulariser le cours de l'action, la BMCI a commencé par effectuer plus d'opérations de rachat que de vente. Entre le 29 Juin 2000 et le 29 mai 2001, la BMCI a effectué 26 opérations de rachat qui ont concerné 30 028 actions au cours moyen pondéré de 474.53 DH l'action. Pendant la même période, 2 opérations de vente ont été initiées et ont concerné 3 100 actions effectuées au cours moyen pondéré de 501 DH.

❖ 2^{ème} Programme :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2001 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 500 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 30 mai 2001 au 26 mai 2002) ont concerné 45 370 actions (soit 0.59% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 461.61 DH et 71 439 actions vendues au prix moyen pondéré de 500.05 DH.

Pendant cette période, 98% du volume des opérations de rachat a été initié avant fin décembre 2001. Ceci s'explique par les tensions encore persistantes sur le cours de l'action BMCI jusqu'à la fin de cette année et la nécessité de régulariser le cours par des opérations de rachat. Au 31 décembre 2001, la BMCI détenait 71 384 actions propres (soit 0.94% du capital).

❖ 3^{ème} Programme :

L'autorisation a été reconduite par l'AGO du 27 Mai 2002 laquelle a fixé comme suit les modalités du nouveau programme :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital

- Délai d'acquisition : 12 mois

Les opérations de rachat par la BMCI de ses propres actions initiées sous cette autorisation (période du 27 mai 2002 au 25 mai 2003), ont concerné 142 actions achetées au prix moyen pondéré de 478.52 DH. Sur la même période d'observation, 2 actions ont été cédées au prix moyen pondéré de 492 DH l'action.

❖ **4ème Programme :**

Le programme a été reconduit par l'AGO du 26 mai 2003 dans les termes suivants :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les opérations de rachat par la BMCI de ses propres actions initiées le long de cette période (du 26 mai 2003 au 26 mai 2004), ont concerné 999 actions vendues le 16 Octobre 2003 à 575 DH chacune. Cette transaction a concerné 0.013% du capital de la BMCI. Aucune opération d'achat n'a été effectuée entre le 26 mai 2003 et le 30 avril 2004.

La bonne résistance et l'amorce d'une tendance haussière du cours de l'action BMCI, n'ont pas motivé de mouvements d'achats. L'objectif de la BMCI n'étant pas de garder les actions détenues en propre, l'opération de vente effectuée avait pour objectif de liquider le stock de titres constitué.

❖ **5ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 27 Mai 2004, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat : 800 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

❖ **6ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 18 Mai 2005, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 800 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

❖ **7ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 26 Mai 2006, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 900 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 600 DH / action

- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

❖ **8ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 7 Mai 2007, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 050 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 750 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

❖ **9ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Mai 2008 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 300 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 1 000 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 28 mai 2008 au 25 mai 2009) ont concerné 1 350 actions (soit moins de 0.01% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 890.01 DH.

❖ **10ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 000 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 700 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 01 juin 2009 au 20 mai 2010) ont concerné 49 984 actions (soit 0.376% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 916.02 DH et 1 020 actions vendues au prix moyen pondéré de 870.08 DH³.

³ Calculs arrêtés à fin mars 2010

Tableau récapitulatif par période d'autorisation

Stock Début	Période	NB actions		Cours Moyen Pondéré		Stock Fin	Valeur * (en KDH)
		Achat	Vente	Achat	Vente		
-	29 Juin 00 - 29 Mai 01	30 028	3 100	474,53	501,00	26 928	12 414
26 928	30 Mai 01 - 26 Mai 02	45 370	71 439	461,61	500,05	859	413
859	27 Mai 02 - 25 Mai 03	142	2	478,52	492,00	999	510
999	26 Mai 03 - 26 Mai 04	-	999	-	575,00	0	0
0	27 Mai 04 - 17 Mai 05	-	-	-	-	0	0
0	18 Mai 05 - 25 Mai 06	-	-	-	-	0	0
0	26 Mai 06 - 07 Mai 07	-	-	-	-	0	0
0	08 Mai 07 - 07 Mai 08	-	-	-	-	0	0
0	28 Mai 08 - 26 Mai 09	1 350	-	890.01	-	1 350	692.9
1 350	01 Juin 09 - 31 Mai 10	49 984	1 020	916.02	870.08	50 314	45 282.6**

Source : BMCI
 *: à fin période du
 **: au 31 mars 2010

II.8 - TRAITEMENTS COMPTABLE ET FISCAL DES RACHATS

❖ *Traitement comptable :*

Les rachats de ses propres actions par la BMCI sont comptabilisés à la valeur d'achat desdites actions, hors frais d'acquisition, au niveau de titres de transactions et de placement.

Les plus et moins values constatées lors de la cession sont enregistrées au compte de résultats.

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier du 31 décembre. Seules, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

❖ *Traitement fiscal :*

Le rachat par la BMCI de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins values.

- **Régime fiscal applicable aux profits de cession**

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

- **Régime fiscal applicable aux dividendes**

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA BMCI

III.1 - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

III.1.1 – Dénomination Sociale

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, par abréviation « **B M C I** »

III.1.2 – Constitution

- Année : 1940
- Durée de vie : 99 ans
- Numéro d'Inscription au Registre du Commerce : 4 091 - Casablanca

III.1.3 – Entité Juridique

- Forme Juridique : Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire 34-03 du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17 / 95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008 relative aux sociétés anonymes
- Objet Social : L'article 3 des statuts de la BMCI dispose : « La Banque a pour objet :
 - de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ;
 - de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
- Textes législatifs applicables à l'émetteur : La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par :
 - La loi bancaire 34-03 du 14 février 2006 ;
 - Les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 ;
 - Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
 - Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
 - Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 7 juillet 2008 ;
 - Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution

d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;

- Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
 - Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété et modifié par la loi 46-06.
 - La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;
 - Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;
 - Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.
- Lieux de consultation des documents juridiques : 26, place des Nations Unies - Casablanca.
 - Tribunaux compétents : Le tribunal de Commerce de Casablanca.

III.1.4 – Exercice Social

du 1^{er} Janvier au 31 décembre

III.1.5 – Capital Social au 31 décembre 2009

Le capital social s'élève à 1 327 884 300 DH, entièrement libéré et composé de 13 278 843 actions de 100 DH de valeur nominale toutes de même catégorie.

III.1.6 – Régime Fiscal

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

III.1.7 – Contacts

- Adresse : 26, place des Nations Unies - Casablanca. Maroc.
- Téléphone : 05 22 46 10 00
- Télécopie : 05 22 29 94 06
- Adresse Electronique : www.bmcinet.com

III.2 - ORGANISATION ET ACTIVITE

III.2.1 – Organisation :

La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a été créée en 1940. En 1964, 50% du capital de la BMCI s'ouvre au marché marocain et, en 1972, la Banque s'introduit à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

La BMCI fait partie du Groupe BNP Paribas, à travers son actionnaire principal BNP Paribas BDDI Participations, lui même détenu à 100% par BNPP. A fin décembre 2009, l'actionnariat de référence de la banque est constitué de la BDDI (66.74%), d'AXA Assurance Maroc (8.55%) et du Groupe HOLMARCOM (les compagnies d'assurances ATLANTA et SANAD, respectivement 4.60% et 3.25% du capital).

❖ **Le Conseil de Surveillance :**

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres sont nommés par une Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 27 mars 2009 a nommé par cooptation Mme Marie-Claire CAPOBIANCO et M. Alain FONTENEAU en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance de la BMCI en remplacements respectifs de M. Pierre MARIANI et M. Michael PEREIRA. Il a également pris acte de la désignation de M. Michael PEREIRA en qualité de nouveau représentant permanent de la société BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS au sein du Conseil de Surveillance de la Banque et a nommé M. Michel PEBEREAU en qualité de nouveau Vice-Président dudit Conseil.

Dans sa réunion du 19 juin 2009, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de M. Jean Jacques SANTINI et a nommé par cooptation M. André CHAFFRINGEON en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Au 15 avril 2010, le Conseil de Surveillance de la BMCI se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Mourad CHERIF	Président du Conseil de Surveillance	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Michel PEBEREAU	<i>Vice Président</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Mme. Marie-Claire CAPOBIANCO	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Alain FONTENEAU	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Mustapha FARIS	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Christian AUBIN	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. André CHAFFRINGEON	<i>Membre</i>	12 mai 2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
BNP Paribas BDDI Participations	Représentée par M. Michael PEREIRA, responsable chez BNPP de la Banque de détail dans les marchés émergents et outre-mer	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Assurance ATLANTA	Représentée par M. Mohamed BENSALAH, Administrateur	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Daniel ANTUNES, Président Directeur Général	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

❖ **Le Directoire :**

Suivant l'article 14 des statuts, le Directoire est composé d'un nombre de membres fixé par le Conseil de Surveillance et compris entre deux et sept. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

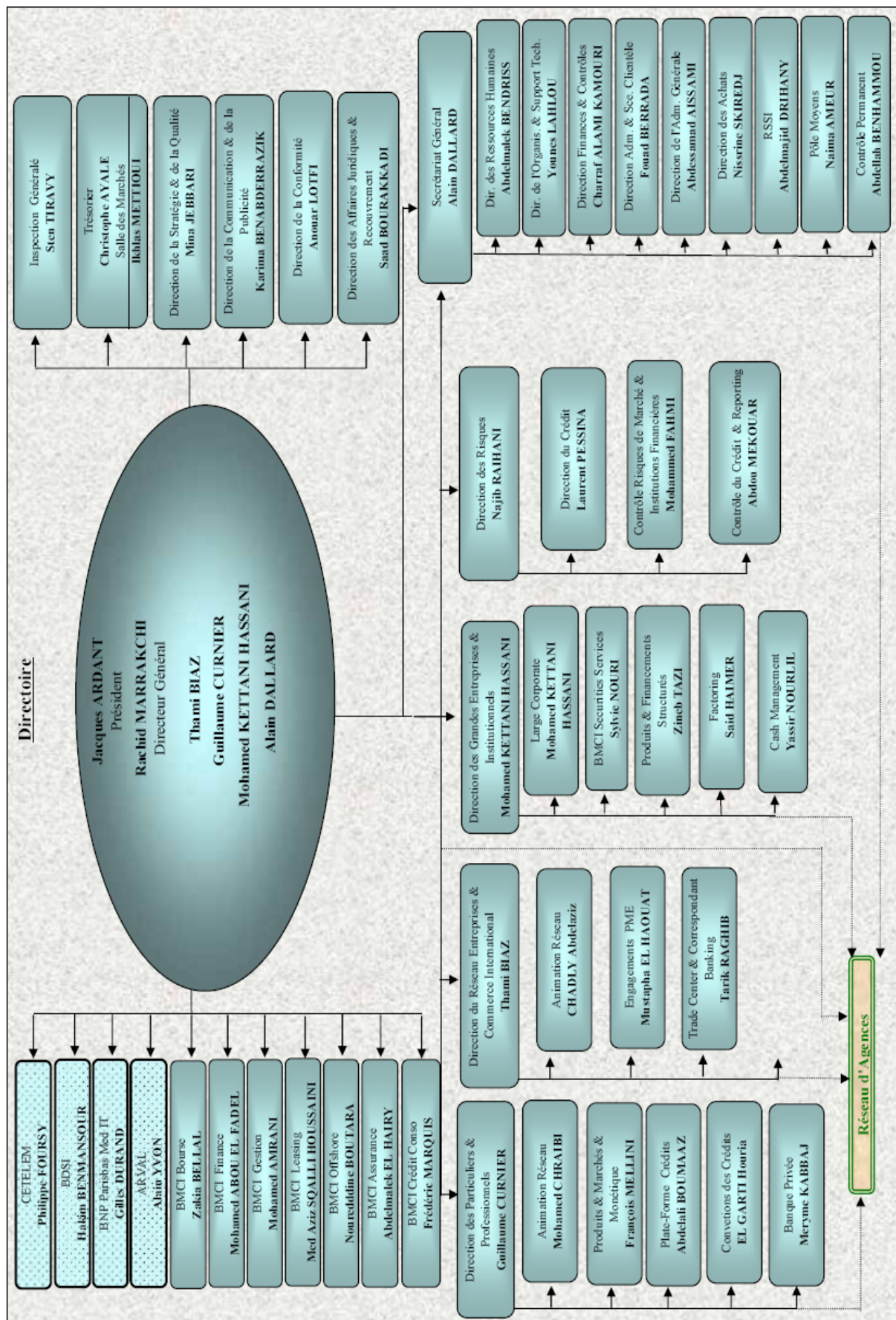
La durée de leurs fonctions est fixée à trois années, et le mandat de membre du Directoire peut être renouvelé.

Dans sa réunion du 26 mai 2009, le Conseil de Surveillance décide de renouveler le mandat des membres du Directoire ci-après pour une durée de trois ans. Leur mandat de membre de Directoire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Au 15 avril 2010, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Fonctions au sein de la BMCI
M. Jacques ARDANT	Président	Président du Directoire
M. Rachid MARRAKCHI	Membre	Directeur Général
M. Alain DALLARD	Membre	Secrétaire Général
M. Thami BIAZ	Membre	Directeur du réseau des entreprises et du commerce international
M. Guillaume CURNIER	Membre	Directeur de la clientèle des particuliers et des professionnels
M. Mohamed KETTANI HASSANI	Membre	Directeur de la clientèle des grandes entreprises, des institutionnels et des produits et Financements structurés

❖ **Organigramme de la BMCI au 31 décembre 2009 :**



Source : BMCI

III.2.2 – Activités :

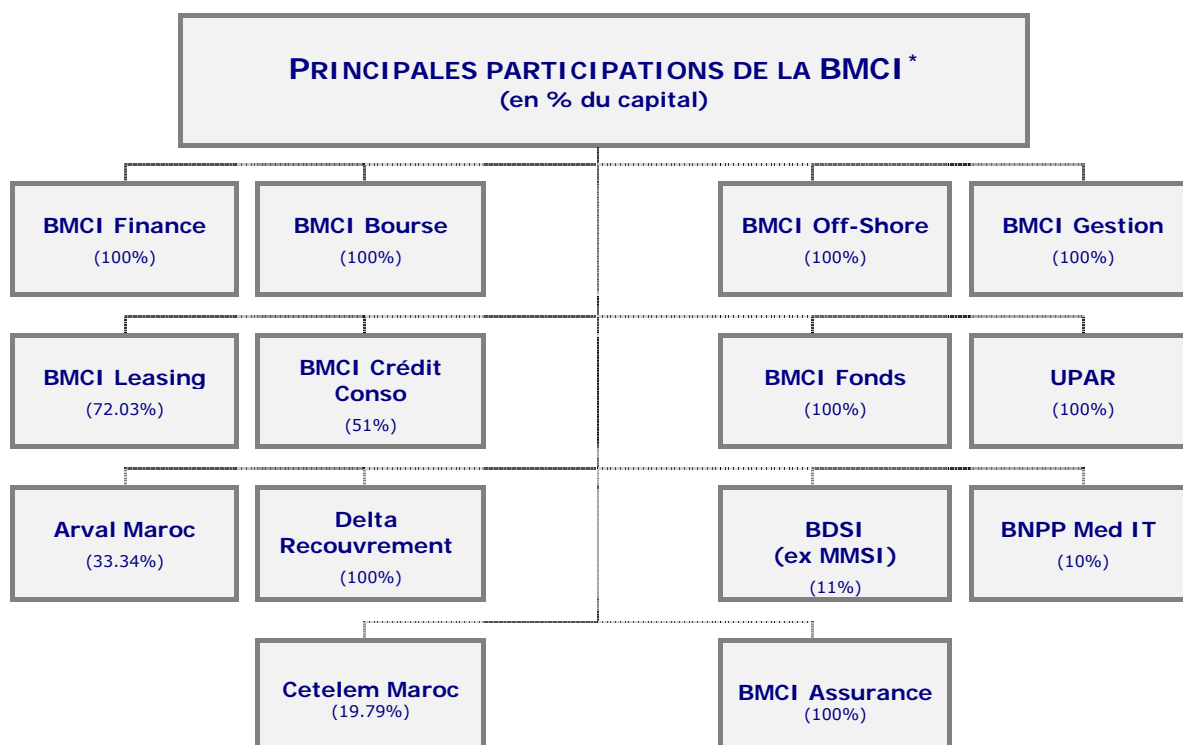
L'activité de la BMCI est orientée vers une clientèle haut de gamme sur chacun des segments ciblés : Grandes entreprises, Institutionnels, PME-PMI, Professionnels, et Particuliers. La banque s'appuie sur l'apport de sa force de vente incarnée par un réseau d'agences spécialisé par type de clients et par les synergies développées entre les filiales du Groupe BMCI.

A fin décembre 2009, on dénombre 257 agences et 1 bureau de représentation à Paris, de 428 258 comptes particuliers, 2 039 comptes grandes entreprises et 10 443 clients PME/PMI dans le portefeuille de la BMCI.

Par ailleurs, l'extension continue du réseau d'agences (ouverture de 15 agences en 2009) et la mise à niveau des équipements informatiques se sont poursuivies dotant ainsi la banque des meilleurs atouts pour assurer une croissance rentable.

Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement : BMCI LEASING (Crédit-bail), BMCI BOURSE (Intermédiation boursière), BMCI GESTION (Gestion de l'épargne privée), BMCI FINANCE (Banque d'affaires), BMCI Banque Off-Shore (présente sur la place Off-shore de Tanger), BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies (« BNPP Med IT », Conseil et commerce de produits informatiques), M.M.S.I (Ingénierie des Systèmes d'information, ex-BSDI), BMCI Crédit Conso⁴ (Crédit à la consommation) et Arval Maroc (Location Longue Durée).

La BMCI dispose d'autres filiales telles que UPAR, BMCI Fonds et Delta Recouvrement ayant pour objet respectif, les prises de participations, la gestion des FCP et la récupération des créances contentieuses par voie de participation aux ventes aux enchères publiques.



Source : BMCI
* Au 31 décembre 2009

⁴ Société créée en Octobre 2005 et dotée de 30 MDH de capital détenu à hauteur de 51% par la BMCI et 49% par Cetelem.

III.2.3 - Fiches de présentation des principales participations de la BMCI :

❖ **BMCI Banque Offshore :**

Activité : Banque Offshore

Capital social : 5.5 millions USD

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 5 personnes

Résultat net à fin décembre 2009 : 3.518 millions USD

En 1992, la promulgation de la loi 58-90 a permis la création d'une place financière offshore dans la ville de Tanger. Le Groupe BNP a été parmi les premiers à s'y installer, avant de céder son activité en 1995 à la BMCI, donnant ainsi naissance à BMCI OFFSHORE, dont le siège social se situe à proximité de la Zone Franche d'Exportation de Tanger.

L'année 2009 a été marquée par les effets de la crise internationale, ce qui a impacté les échanges internationaux du Maroc, en baisse par rapport à l'année 2008 de 21% en importation et de 30% dans l'export (comparatif entre Novembre 2009 et novembre 2008, source Office des changes). Cette conjoncture a également affecté les nouveaux investissements installés dans la zone franche.

Dans ce contexte difficile, la BMCI Banque Offshore a pu maintenir son trend haussier de sa rentabilité malgré la baisse de 8% des emplois globaux moyens.

Le PNB a atteint KUSD 6 210 en progression de 19 % par rapport à 2008, et grâce à une bonne maîtrise des charges, le résultat d'exploitation a augmenté de 25% par rapport à 2008 atteignant KUSD 5 632.

Le résultat net ainsi dégagé est de KUSD 3 518 soit une évolution de 26% par rapport à l'année 2008.

❖ **BMCI Leasing :**

Activité : Financement en leasing de biens mobiliers et immobiliers

Capital social : 80 MDH

% de détention et du droit de vote : 72.03% BMCI – 14.88% Axa Assurance Maroc – 12.9% RMA Wataniya

Effectif : 30 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : 50.34 MDH

Depuis sa création en 1986, BMCI LEASING a développé une réelle expertise dans l'activité du leasing et principalement du leasing immobilier, en profitant de l'expérience du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

Après cinq années de croissance remarquable, le secteur du leasing a connu un exercice 2009 très difficile. En effet, la production totale de l'ensemble de la profession a accusé une baisse de 1% par rapport à l'exercice précédent, contre une progression de 15% en 2008 et de 18% en 2007⁵.

Face à cette conjoncture morose, BMCI Leasing est restée vigilante et fidèle à la politique de sa maison mère de maîtrise du risque, en privilégiant le financement des dossiers émanant du Réseau de la BMCI pour les clients présentant une bonne cotation.

Ainsi, la production globale, à fin décembre 2009, s'est élevée à 1 580 MDH, soit une baisse de 15% par rapport à 2008.

⁵ Source : Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF)

Les financements en crédit-bail mobilier ont atteint 1 189 MMAD, en régression de 22%. En revanche, ceux en crédit-bail immobilier ont enregistré une progression de 14% (391 MDH), permettant une légère amélioration de la part de marché de BMCI Leasing pour cette rubrique (13,6% contre 13,4% en 2008).

En matière de résultats, le produit net bancaire a affiché une baisse de 8.8% par rapport à fin 2008. Cette évolution s'explique par l'enregistrement de produits exceptionnels de l'ordre de 22.8 MDH au titre de l'exercice 2008. Il s'agit de plus values sur cessions d'immobilisations en crédit-bail.

Du fait de l'amélioration du coût du risque et de la maîtrise des frais de gestion, le résultat net a atteint 50.3 MDH en hausse de 18.1% comparativement à l'année précédente.

❖ **BMCI Bourse :**

Activité : Intermédiation boursière

Capital social : 20 MDH

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 11 personnes

Résultat net à fin décembre 2009 : 6.24 MDH

BMCI BOURSE doit sa création en 1995 à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché boursier marocain.

Le marché boursier a continué son trend baissier entamé depuis septembre 2008.

En 2009, les deux indices de référence ont enregistré une baisse avec -4.92% pour le MASI et -6.58% pour le MADEX pour atteindre 10443.81 et 8464.47 points respectivement.

Ces contre-performances sont dues à la poursuite de l'impact psychologique de la crise financière internationale sur la Bourse de Casablanca.

Le volume global des transactions sur le marché des actions a atteint 110.7 milliards de dirhams, en baisse de 45.2% par rapport à l'année 2008.

Sur le même trend, la capitalisation boursière a baissé de 4.3% depuis le début de l'année 2009, s'établissant à 508.9 Mrds de DH.

Dans ce contexte, BMCI Bourse a réalisé, au titre de l'année 2009, un chiffre d'affaires de 14.1 MDH contre 15.7 MDH en 2008, en baisse de 11%.

Cette régression s'explique par le repli des volumes négociés sur le marché et l'absence d'IPO en 2009.

Le Produit Net Bancaire s'est élevé à 14.8 MDH contre 16.4 MDH en 2008, soit une baisse de 10%. Quant au résultat net, il a atteint 6.2 MDH contre 7.2 MDH en 2008, soit une baisse de 14%.

❖ **BMCI Gestion :**

Activité : Gestion d'actifs

Capital social : 1 MDH

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 15 personnes

Résultat net à fin décembre 2009 : 17.04 MDH

BMCI GESTION a été créée en 1995. Appartenant à la ligne de métiers de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas sous la tutelle de « BNP Paribas Asset Management »,

BMCI GESTION a mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux.

Dans un contexte difficile et concurrentiel des marchés, BMCI Gestion a vu sa part de marché diluée passant de 6,5% en 2008 à 5,7% en 2009.

En matière de rentabilité, le PNB net s'est élevé à 34.8 MDH contre 40.2 MDH en 2008.

Le résultat net de 2009 s'est établi à 17.04 MDH en baisse de -19.3% par rapport à 2008.

❖ **BMCI Finance :**

Activité : Banque d'Affaires

Capital social : 8,5 MDH

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 9 personnes

Résultat net à fin décembre 2009 : -0.34 MDH

Spécialisée dans l'activité de Banque d'Affaires, BMCI FINANCE a réalisé, depuis sa création en 1998, plusieurs opérations en matière de conseil, d'ingénierie financière et d'appel au marché des capitaux.

BMCI FINANCE a affirmé sa contribution au développement du marché financier marocain en profitant de l'expertise du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

L'année 2009 a été marquée par une baisse du volume mais une stabilité du nombre d'opérations de conseil, avec une reprise en fin d'année.

A fin 2009, BMCI finance a enregistré une perte de -0.34 MDH en amélioration par rapport à l'exercice précédent qui a été affecté par une lourde provision.

❖ **Arval Maroc :**

Activité : Location Longue Durée et gestion de véhicules d'entreprise

Capital social : 30 MDH

% de détention et du droit de vote : 33.34% BMCI – 66.66% Arval PHH

Effectif : 47 personnes

Résultat net à fin décembre 2009 : 2.09 MDH

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval Maroc a démarré ses activités en octobre 2002. Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du groupe BNP Paribas.

Dans un marché en forte concurrence, Arval Maroc a confirmé sa part de marché à hauteur de 14% pour une 3^{ème} position en nombre de véhicules gérés.

L'activité a effectivement connu une très forte croissance en 2009 avec une stabilité du parc de véhicules loués. Le chiffre d'affaires a atteint 190 MDH en 2009 soit une hausse de 21% par rapport à 2008.

Le parc de véhicules loués est resté stable à 3 232 véhicules (+1% par rapport à 2008) pour un encours financier en légère progression à 419 MDH (+4% par rapport à 2009). Ces nouveaux véhicules mis en location correspondent à une production de 171 MDH.

❖ **BMCI Assurance :**

Activité : Courtier en Produits d'Assurances

Capital social : 0,1 MDH

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 2 personnes

Résultat net à fin décembre 2009 : 10.03 MDH

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur dans le marché de la bancassurance marocain.

Au titre de l'année 2009, BMCI Assurance enregistre un chiffre d'affaires de 15.6 MDH contre 9.99 MDH en 2008, soit une progression de 56%.

En terme de rentabilité, le résultat net s'est établi à 10.03 MDH contre 5.9 MDH en 2008 soit une hausse de 70%.

Le coefficient d'exploitation s'est encore amélioré à un niveau de 10%.

❖ **CETELEM Maroc⁶** :

Activité : Crédit à la consommation

Capital social : 126.7 MDH

% de détention et du droit de vote : 19,79% BMCI - 80% Cetelem France

Effectif : 131 personnes⁷

Résultat net à fin décembre 2009 : 69.89 MDH

Cetelem SA a été créée en 1997 et, Cetelem Maroc est née en 2005 de la fusion absorption de Cetelem SA et de BMCI SALAF.

Cetelem Maroc est filiale à 80% de Cetelem France, elle même filiale du groupe BNP Paribas à hauteur de 100%.

Dans un contexte difficile caractérisé par un marché où la forte concurrence sur les taux créditeurs et la conjoncture défavorable, due à la crise, conduisent à une tension sur les taux de refinancement, CETELEM, opérant dans le crédit à la consommation, a enregistré un bénéfice de 69.9 MDH à fin 2009 contre 16.7 MDH en 2008.

Le produit net bancaire s'élève à 149.7 MDH en 2009 soit une hausse de 3.1% par rapport à l'exercice précédent.

III.3- REPARTITION DU CAPITAL

Le capital de la BMCI est entièrement libéré. La répartition du capital se présentait comme suit au 31 Décembre 2008 et 2009 :

Actionnaires	Décembre 08	Décembre 09	Part 08 *	Part 09 *
BNP Paribas BDDI Participations	8 498 659	8 862 017	66.21%	66.74%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 112 393	1 135 261	8.67%	8.55%
Compagnie d'Assurances SANAD	657 146	431 887	5.12%	4.60%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	561 264	611 349	4.37%	3.25%
Flottant en bourse	2 006 456	2 238 329	15.63%	16.86%
TOTAL	12 835 918	13 278 843	100%	100%

Source : BMCI

* : Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

6 Sur la base des comptes sociaux

7 Hors intérimaires

1- Pacte d'actionnaires :

Aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

2- Auto Contrôle :

Au 23 mars 2010, la BMCI détient 50 314 de ses propres actions (soit 0.379% du capital) d'une valeur estimée à environ 45.3 MDH.

3- Brève présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas en chiffres :

En millions d'euros	2008	2009
Total Bilan	2 075 551	2 057 698
PNB	27 376	40 191
Résultat Brut d'Exploitation	8 976	16 851
Résultat net part Groupe	3 021	5 832
Capitalisation boursière *	27.6	66.2

Source : Document de référence 2009 déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2010 (Norme IFRS)

* En milliards d'euros, au 31 décembre

BNP Paribas est l'un des plus grands réseaux bancaires internationaux, présent dans plus de 80 pays et qui compte à fin décembre 2009 plus de 200 000 collaborateurs dans le monde dont plus de 160 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans trois domaines d'activité :

- La Banque de Détail, regroupant trois pôles :
 - Banque de Détail en France (BDDF),
 - Banque de Détail en Italie : Banca Nazionale del Lavoro banca commerciale (BNLbc),
 - BNP Paribas International Retail Services (IRS) rassemblant les activités de Personal Finance, Equipment Solutions, BancWest et Réseaux Marchés Emergents.
- Le pôle Asset Management & Services (AMS) ;
- Le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie du pôle IRS.

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

Notations de BNP Paribas :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Rating à long terme	AA	Aa2	AA
Dernière date d'attribution	09/02/2010	21/01/2010	09/06/2009
Perspective	Négative	Stable	Négative

Source : Document de référence 2009 déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2010

III.4- EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

1- Evènements⁸ :

Les événements majeurs qui ont marqué la vie de la BMCI depuis 2008 :

- **Janvier 2008** : Fitch Ratings confirme les notes attribuées à la BMCI en novembre 2006, à savoir :
 - Note à long terme : AA (mar⁹)
 - Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
 - Note à court terme : F1+ (mar)
 - Note de soutien extérieur : 2
- **Février 2008** : BMCI Bourse est la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI à avoir obtenu la certification ISO 9001 (version 2000). La certification de BMCI Bourse vient conforter la politique Qualité du Groupe BMCI ;
- **Mars 2008** : La BMCI lance le Pack Fonctionnaires « Moumayaz », une offre globale de produits et services exclusivement dédiée aux fonctionnaires.
- **Septembre 2008** : Jacques ARDANT succède à Joël SIBRAC comme Président du Directoire de la BMCI.
- **Décembre 2008** : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 DH à 1 283 591 800 DH par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.
- **Mars 2009** : La BMCI lance la carte MASTERCARD Ladies First et le PASS IMAGINE INTERNATIONAL à destination des étudiants marocains à l'étranger.
- **Juillet 2009** : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 44 292 500 DH par conversion de dividendes en actions. Le Capital social de la BMCI est ainsi porté de 1 283 591 800 DH à 1 327 884 300 DH.
- **Décembre 2009** : Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale, les notes attribuées à la BMCI, à savoir :
 - Note à long terme : AAA (mar¹⁰)
 - Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
 - Note à court terme : F1+ (mar)
 - Note de soutien extérieur : 2
- **Janvier 2010** : Lancement officiel de l'activité de banque privée baptisée « BMCI BNP Paribas Banque Privée ».

2- Résultats :

Présentation des chiffres clés de la BMCI¹¹ :

La marge d'intérêts s'élève au 31 décembre 2009 à 1 851.3 millions de dirhams, soit une progression de +5.6% par rapport au 31 décembre 2008.

⁸ Source www.bmcinet.com

⁹ Ces notes sont attribuées sur une échelle nationale et ne sont donc pas comparables aux notes internationales attribuées par l'agence.

¹⁰ Ces notes sont attribuées sur une échelle nationale et ne sont donc pas comparables aux notes internationales attribuées par l'agence.

¹¹ Sur la base des comptes sociaux

La marge sur commissions est passée de 294.9 MDH en 2008 à 302.1 MDH en 2009 soit une augmentation de 2.4%.

Le résultat des opérations de marché s'établit à 243.8 millions de dirhams en hausse de 21.6%.

En conséquence, le PNB à fin décembre 2009 progresse de +7.0% par rapport à la même période de l'année dernière pour s'établir à 2 413.0 millions de dirhams.

Les charges générales d'exploitation restent maîtrisées. Elles augmentent de +7.7% à 998.3 millions de dirhams. Les frais généraux¹² s'accroissent de +8.6% avec des charges de personnel en hausse de +7.1%. Les amortissements sont en hausse de 1.7% par rapport à l'année dernière.

Grâce à la progression du PNB et à la maîtrise des frais généraux, le RBE s'élève à 1 399.7 millions de dirhams, en hausse de +5.8%.

Le montant Net des provisions s'est réduit de -23.9% par rapport à décembre 2008 et s'établit à 145.7 millions de dirhams.

Ainsi, le résultat net ressort à 807.0 millions de dirhams en progression de +10.7% par rapport à décembre 2008.

Le coefficient d'exploitation¹³ est stable soit de 41.4%. Le ROE¹⁴ s'est établi à 15.2% contre 18.1% à fin décembre 2008.

En MDH	2008	2009	Variation
Crédits par Caisse ⁽¹⁾	39 319.6	39 925.6	1.5%
Ressources Clientèle	41 482.6	40 788.8	-1.7%
PNB	2 256.0	2 413.0	7.0%
Résultat Brut d'Exploitation	1 323.5	1 399.7	5.8%
Résultat Net	728.7	807.0	10.7%
Fonds Propres et Assimilés*	6 217.3	6 893.9	10.9%
Total Bilan	59 449.7	57 624.1	-3.1%
Coefficient d'exploitation	41.1%	41.4%	0.3 pts

Source : BMCI

* : avant répartition

(1) : comprend l'ensemble des créances sur la clientèle, nettes de provisions, regroupant les crédits de trésorerie et à la consommation, les crédits à l'équipement, les crédits immobiliers et autres crédits ainsi que les créances acquises par affacturage et les créances en souffrance.

Présentation des chiffres clés du groupe BMCI¹⁵ :

Au 31 décembre 2009, le total bilan consolidé de la BMCI s'est élevé à 64.9 Mds de DH, en augmentation de 1.8% par rapport fin 2008.

Pour leur part, les capitaux propres consolidés ont totalisé 7.2 Mds DH, enregistrant une évolution de 8.6% par rapport à leur niveau à fin décembre 2008. Cette variation est la conséquence de l'évolution du capital social et réserves liées de (+6.9%) et des réserves consolidées (+19.5%).

¹² Les frais généraux comprennent les charges de personnel, les impôts et taxes, les charges externes et autres charges générales d'exploitation.

¹³ Le coefficient d'exploitation est égal au rapport entre les charges d'exploitation et le PNB

¹⁴ Sur la base des fonds propres fin de période

¹⁵ Sur la base des comptes consolidés aux normes IFRS

Les ressources globales du groupe BMCI ont atteint 55.6 Mrds de DH en 2009 contre 54.9 Mrds de DH en 2008. Cette variation de 1.1% s'explique par la hausse de 26.9% des dettes envers les établissements de crédit qui s'élèvent à 7.9 Mrds de DH en 2009 contre 6.2 Mrds de DH l'exercice précédent.

Le montant global des prêts et créances sur la clientèle distribués par le groupe BMCI au titre de l'exercice 2009 s'est élevé à 51.6 Mrds de DH contre 48.0 Mrds de DH en 2008 (soit +7.5%).

Ceci s'explique par la hausse enregistrée :

- sur les opérations avec la clientèle qui s'élèvent à 47.3 Mrds de DH en 2009 contre 44 Mrds de DH en 2008 (soit +7.6%). Ces lignes représentent en moyenne 91.6% du total des crédits distribués sur la période d'étude ;
- sur les opérations de crédit bail qui sont passées de 4.0 Mrds de DH en 2008 à 4.3 Mrds de DH (soit +6.7%).

En MDH	2008	2009	Variation
Prêts et créances sur la clientèle	47 968.5	51 590.0	7.5%
Ressources globales	54 934.2	55 555.5	1.1%
Dont dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	6 224.7	7 896.9	26.9%
Dont dettes envers la clientèle	41 686.9	41 320.9	-0.9%
Dont titres de créance émis	7 022.6	6 337.7	-9.8%
Capitaux Propres	6 624.9	7 196.1	8.6%
Total Bilan	63 726.5	64 875.3	1.8%

Source : BMCI - Comptes consolidés Normes IFRS

Le Produit Net Bancaire du groupe BMCI est passé de 2.5 Mrds de DH en 2008 à 2.6 Mrds de DH en 2009.

En 2009, le résultat brut d'exploitation du groupe BMCI ressort à 1.6 Mrds de DH, soit une augmentation de 7.0% par rapport à 2008. Les charges générales d'exploitation se sont établies à 933.2 MDH soit +67.7 MDH par rapport à 2008.

Le coefficient d'exploitation (frais généraux / PNB) s'est légèrement apprécié pour s'établir à 35.4% en 2009 contre 35.1% en 2008.

Le coût du risque s'élève à 342.4 MDH en 2009 contre 162.7 MDH en 2008. Cette hausse s'explique principalement par :

- l'augmentation des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances (+193.8 MDH) ;
- l'augmentation des pertes sur prêts et créances irrécouvrables (+30.4 MDH) ;
- l'enregistrement d'une provision engagements par signature de 3.8 MDH en 2009 ;
- la baisse des reprises des autres provisions pour risques et charges (-3.2 MDH).

Le résultat d'exploitation du groupe BMCI s'est alors établi à 1.2 Mrds de DH (soit - 5.7% par rapport à 2008).

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net du groupe BMCI s'est ainsi établi à 772.5 MDH, soit une baisse 4.7% par rapport à 2008 (810.2 MDH).

En MDH	2008	2009	Variation
PNB	2 463.8	2 637.7	7.1%
Charges générales d'exploitation	865.5	933.2	7.8%
Résultat Brut d'Exploitation	1 479.3	1 583.5	7.0%
Coût du risque	162.7	342.4	110.4%
Résultat d'exploitation	1 316.5	1 241.1	-5.7%
Résultat Net	810.2	772.5	-4.7%
Part du groupe	780.6	747.3	-4.3%
Part des minoritaires	29.6	25.2	-14.8%
Coefficient d'exploitation	35.1%	35.4%	0.3%

Source : BMCI - Comptes consolidés Normes IFRS

3- Perspectives :

Sur le marché des particuliers et des professionnels, la BMCI prévoit de renforcer le développement de son dispositif commercial et ce à travers la poursuite des 3 projets stratégiques lancés en 2009, à savoir : le Multicanal, la Banque Privée et la réorganisation du réseau de Casablanca et Rabat.

- **Projet Multicanal** : Il s'agit d'un programme d'appui à la vente à travers divers canaux de distribution (Agence, Internet, GAB, Centre de Relations Clientèle...). Ainsi, la BMCI sera la première banque de la place à bénéficier d'un programme d'une telle envergure.
- **La Banque Privée** : Il s'agit d'une nouvelle ligne de métier dédiée à l'accompagnement de la clientèle haut de gamme. Cette dernière bénéficiera de conseils personnalisés au niveau de la gestion de son patrimoine.

Le plan d'action 2010 pour le réseau s'articule autour des principales lignes directrices suivantes :

- Enrichissement de la base clientèle ;
- Poursuite de la politique de fidélisation des clients de la BMCI à travers le cash management comme vecteur de développement ;
- Amélioration du taux d'équipement des clients avec ou sans engagements ;
- Accroître les ventes croisées et des synergies intra-groupes (entre la ligne clientèle des particuliers et des professionnels et les autres filiales du groupe) ;
- Maîtriser le coût du risque, en assurant un équilibre entre le dynamisme et la rigueur.

QUATRIEME PARTIE : DONNEES COMPTABLES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES

I - Règles et principes comptables utilisés par la BMCI au 31 décembre 2009

1.1 - Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 - Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 - Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

❖ *Présentation générale des créances :*

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel, ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

❖ *Créances en souffrance sur la clientèle*

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de prévisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 - Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 - Portefeuille de titres

❖ 1.5.1 - Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

❖ 1.5.2 - Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

❖ 1.5.3 - Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être Classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

❖ 1.5.4 - Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre 2009, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement ; en effet, la Banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter au 01/01/2008.

❖ 1.5.5 - Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

❖ 1.5.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 - Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 - Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans
- Logiciels informatiques (logiciels acquis depuis 2004)	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation: bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
+ Grosse informatique	10 ans
+ Micro informatique	7 ans
+ Micro informatique (matériel acquis depuis 2004)	5 ans

1.9 - Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 - Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficiaire d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficiaire d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 - Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

❖ Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

❖ **Commissions**

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 - Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 - Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

LES ETATS DE SYNTHESE

BILAN

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2009	31/12/2008
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 955 103	5 712 603
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 774 925	8 190 976
. A vue	554 650	847 300
. A terme	6 220 275	7 343 676
3. Créances sur la clientèle	38 877 300	38 368 789
. Crédits de trésorerie et à la consommation	16 372 471	16 801 335
. Crédits à l'équipement	8 767 360	7 910 584
. Crédits immobiliers	12 249 382	11 694 414
. Autres crédits	1 488 086	1 962 456
4. Créances acquises par affacturage	1 048 300	950 855
5. Titres de transaction et de placement	6 147 845	4 273 518
. Bons du trésor et valeurs assimilées	4 846 276	2 812 099
. Autres titres de créance	1 239 355	1 438 278
. Titres de propriété	62 214	23 141
6. Autres actifs	278 084	444 152
7. Titres d'investissement	0	0
. Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
8. Titres de participation et emplois assimilés	298 797	312 923
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	123 897	105 341
12. Immobilisations corporelles	1 119 854	1 090 585
Total de l'Actif	57 624 106	59 449 742

BILAN

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2009	31/12/2008
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	1 864 246	1 919 567
. A vue	175 517	813 917
. A terme	1 688 729	1 105 650
3. Dépôts de la clientèle	40 788 845	41 482 623
. Comptes à vue créditeurs	22 319 404	22 014 838
. Comptes d'épargne	5 626 301	5 199 075
. Dépôts à terme	11 398 770	12 887 066
. Autres comptes créditeurs	1 444 370	1 381 644
4. Titres de créance émis	6 451 038	8 247 008
. Titres de créance négociables	6 451 038	8 247 008
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 517 805	1 493 319
6. Provisions pour risques et charges	73 287	54 973
7. Provisions réglementées	35 000	35 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 312 907	3 000 448
12. Capital	1 327 884	1 283 592
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	1 446 109	1 204 537
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	806 985	728 675
Total du Passif	57 624 106	59 449 742

HORS BILAN

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2009	31/12/2008
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	21 338 488	16 850 866
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	119 000	14 000
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 790 366	3 610 536
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	9 038 458	6 151 890
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 980 115	7 074 440
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	410 549	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	10 384 234	12 770 770
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 130 400	3 377 550
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 843 257	9 393 205
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	15	15
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	410 561	0

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers DH

	31/12/2009	31/12/2008
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 572 050	3 468 225
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	102 705	212 851
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 604 079	2 457 090
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	98 758	124 883
- Produits sur titres de propriété	101 105	94 271
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	331 074	319 540
- Autres produits bancaires	334 330	259 591
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 159 075	-1 212 255
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-48 363	-59 666
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-598 850	-686 940
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-306 995	-295 117
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-204 867	-170 532
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 412 975	2 255 970
- Produits d'exploitation non bancaire	2 150	3 484
- Charges d'exploitation non bancaire	-981	-3 469
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-998 326	-927 327
- Charges de personnel	-541 180	-505 519
- Impôts et taxes	-20 787	-19 003
- Charges externes	-311 276	-279 654
- Autres charges générales d'exploitation	-114	-218
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-124 968	-122 933
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-356 238	-407 910
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-204 693	-289 864
- Pertes sur créances irrécouvrables	-97 395	-63 754
- Autres dotations aux provisions	-54 150	-54 292
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	194 505	211 452
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	180 021	179 136
- Récupérations sur créances amorties	1 068	760
- Autres reprises de provisions	13 416	31 557
~VII. RESULTAT COURANT	1 254 085	1 132 200
- Produits non courants	15 066	29 191
- Charges non courantes	-23 396	-48 290
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 245 754	1 113 102
- Impôts sur les résultats	-438 770	-384 426
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	806 985	728 675
TOTAL PRODUITS	3 783 770	3 712 353
TOTAL CHARGES	-2 976 785	-2 983 677
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	806 985	728 675

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh

	31/12/09	31/12/08
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 805 541	2 794 824
2 (-) Intérêts et charges assimilées	954 208	1 041 723
MARGE D'INTERET	1 851 333	1 753 101
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	333 955	319 588
6 (-) Commissions servies	31 887	24 648
Marge sur commissions	302 068	294 939
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	90 913	40 834
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	7 645	-10 685
9 (±) Résultats des opérations de change	143 114	166 382
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	2 141	4 013
Résultats des opérations de marché	243 812	200 544
11 (+) Divers autres produits bancaires	102 925	96 675
12 (-) Diverses autres charges bancaires	87 162	89 289
PRODUIT NET BANCAIRE	2 412 975	2 255 970
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-16 082	-5 150
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	2 150	3 484
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	981	3 469
16 (-) Charges générales d'exploitation	998 326	927 327
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 399 736	1 323 508
17(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-120 999	-173 723
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-24 653	-17 585
RESULTAT COURANT	1 254 085	1 132 200
RESULTAT NON COURANT	-8 331	-19 099
19 (-) Impôts sur les résultats	438 770	384 426
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	806 985	728 675

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	806 985	728 675
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	806 985	728 675
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 968	122 933
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	16 082	5 150
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	38 068	21 955
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24 (+) Dotations non courantes	0	14 350
25 (-) Reprises de provisions	-19 586	-16 782
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-427	-693
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	9	0
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	0
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	966 098	875 589
- Bénéfices distribués	449 257	207 563
AUTOFINANCEMENT	516 841	668 026

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2009	31/12/2008
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 487 353	3 401 208
2. (+) Récupérations sur créances amorties	760	760
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 723	2 791
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 207 124	-1 464 586
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-973	-3 469
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-873 358	-804 394
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-384 552	-373 706
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 023 829	758 604
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 416 051	-305 115
9. (±) Créances sur la clientèle	-705 956	-2 669 988
10. (±) Titres de transaction et de placement	-1 874 327	36 837
11. (±) Autres actifs	166 068	-169 505
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-55 321	-394 507
14. (±) Dépôts de la clientèle	-693 778	-639 357
15. (±) Titres de créance émis	-1 795 970	2 316 734
16. (±) Autres passifs	24 486	355 190
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-3 518 747	-1 469 711
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-2 494 918	-711 107
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 427	756
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-4 622	-36 900
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-232 966	-197 958
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	100 630	94 271
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-132 531	-139 831
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées		
25. (+) Emission d'actions		1 500 000
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-130 051	-62 315
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-130 051	1 437 685
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-2 757 500	586 747
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 712 603	5 125 856
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 955 103	5 712 603

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	125 049	142 161	13 657 429	1 430 828	15 355 467	15 878 480
- Comptes à vue débiteurs	123 277	29 455	7 344 859	1 301 072	8 798 663	8 235 426
- Créances commerciales sur le Maroc	1 689	0	4 160 924	44 481	4 207 094	4 103 154
- Crédits à l'exportation		112 706	0		112 706	229 850
- Autres crédits de trésorerie	83		2 151 646	85 275	2 237 004	3 310 050
CREDITS A LA CONSOMMATION			268	957 769	958 037	881 779
CREDITS A L'EQUIPEMENT	367 833		8 117 226	202 311	8 687 370	7 820 836
CREDITS IMMOBILIERS			1 871 865	10 359 041	12 230 906	11 677 718
AUTRES CREDITS	630 000		4 892	546 407	1 181 299	1 655 929
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 048 300		1 048 300	950 855
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	138 956	18 477	157 433	147 520
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	220 338	86 450	306 788	306 527
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			0	0	0	0
- Créances compromises	0	0	220 338	86 450	306 788	306 527
TOTAL	1 122 882	142 161	25 059 274	13 601 283	39 925 600	39 319 644

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

B2

CREANCES SUR LA CLIENTELE Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	5 284	3 438 321	10 819 987	1 614 888	15 878 480	16 292 802
- Comptes à vue débiteurs	160	38 421	6 774 261	1 422 584	8 235 426	8 330 814
- Créances commerciales sur le Maroc	3 898	0	4 045 726	53 530	4 103 154	3 766 623
- Crédits à l'exportation		229 850	0		229 850	195 174
- Autres crédits de trésorerie	1 226	3 170 050	0	138 774	3 310 050	4 000 191
CREDITS A LA CONSOMMATION			103	881 676	881 779	738 123
CREDITS A L'EQUIPEMENT	231 799		7 302 221	286 816	7 820 836	6 980 312
CREDITS IMMOBILIERS			3 681 116	7 996 602	11 677 718	10 560 205
AUTRES CREDITS			1 655 929		1 655 929	1 010 018
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			950 855		950 855	688 047
INTERETS COURUS A RECEVOIR		1 127	126 739	19 654	147 520	127 697
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	246 715	59 812	306 527	252 453
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			0	0	0	0
- Créances compromises	0	0	246 715	59 812	306 527	252 453
TOTAL	237 083	3 439 448	24 783 665	10 859 448	39 319 644	36 649 657

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2009	228 345	50 336	28 813
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	71 389	31/12/2009	242 056	69 886	3 151
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2009	50 820	16 173	6 973
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	44 302	43 447	31/12/2009	76 755	28 495	22 279
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2009	28 223	6 237	6 840
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 427	972	31/12/2009	45	-1 056	
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2009	18 586	17 036	21 000
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	0	31/12/2009	-771	-342	0
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2009	1 898	-5	0
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2009	10 127	10 028	5 900
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2009			
BMCI	Banque	0	0,00%	0	0	31/12/2009			
FCP AMBITION		0	0%	0	191	31/12/2009			
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	824	31/12/2009	807	-107	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2009	18 417	2 094	
Sté Immobil sid maarouf	société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2008	-9 831	-7 243	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2009	65 729	-13 229	
Autres titres de participation et Emplois assimilés									
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2008			
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 448	31/12/2008			
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2009	18 239	61	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2008			
SOGEPIB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2008			
Fonds de garantie CMM	fonds de garantie	0	0,00%	5 000	5 000	31/12/2008			
BNP PARIBAS MED BUSINESS Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2009	15 743	1 937	
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2008			
Divers				2 765	6 955	31/12/2008			66
TOTAL					298 797				95 022

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2008	185 916	42 724	20 169
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	71 389	31/12/2008	217 300	47 951	
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2008	48 065	17 173	8 580
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	44 302	44 302	31/12/2008	70 871	21 974	24 774
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2008	28 817	7 204	9 300
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 427	9 427	31/12/2008	1 914	508	
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2008	22 495	21 115	18 500
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2008	540	-8 542	8 000
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2008	1 904	296	1 500
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2008	5 797	5 931	2 280
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2008			
BMCI	Banque	1 055 135	0,08%	787	787	31/12/2008			
FCP AMBITION		0	0%	0	191	31/12/2008			
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2008	906	-99	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2008	26 081	-3 854	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2008	74 312	-23 093	
BNP PARISBAS MED BUSINES Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2008	14 491	108	
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2008	17 284	-2 000	
Autres titres de participation et Emplois assimilés									
		0,08%							
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2008			
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 448	31/12/2008			
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2008			
SOGEPIB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2008			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2008			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2008			
Fonds de garantie CMM	fonds de garantie	0	0,00%	5 000	5 000	31/12/2008			
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2008	-5 861	-5 580	
Divers				2 765	2 720	31/12/2008			562
TOTAL					312 923				93 665

AU 31/12/2009

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	212 139	35 502	2 464	245 177	106 798	14 482	0	121 280	123 897
Droit au bail	60 761	14 944	2 464	73 241	0	0	0	0	73 241
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	151 378	20 558	0	171 936	106 798	14 482	0	121 280	50 656
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 072 887	190 285	63 934	2 199 238	982 302	100 278	3 196	1 079 384	1 119 854
-Immeubles d'exploitation	932 894	90 937	2 795	1 021 036	240 586	35 965	1 267	275 284	745 752
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	873 476	90 937	2 751	961 662	229 718	34 770	1 223	263 265	698 397
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 125	0	44	30 081	10 868	1 195	44	12 019	18 062
-Mobilier et matériel d'exploitation	526 169	28 005	6 516	547 658	419 145	27 795	1 929	445 011	102 647
Mobilier de bureau d'exploitation	140 978	6 094	2 277	144 795	96 927	7 886	1 517	103 296	41 499
Matériel de bureau d'exploitation	56 927	1 928	3 919	54 936	47 380	2 474	109	49 745	5 191
Matériel informatique	327 453	19 982	103	347 332	274 026	17 435	86	291 375	55 957
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	811	1	217	595	812	0	217	595	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	519 629	58 988	0	578 617	319 309	35 520	0	354 829	223 788
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	21 024	1 098	0	22 122	3 262	998	0	4 260	17 862
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	18 218	0	0	18 218	2 272	725	0	2 997	15 221
Mobilier et matériel hors exploitation	1 306	1 098	0	2 404	990	273	0	1 263	1 141
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	73 171	11 257	54 623	29 805	0	0	0	0	29 805
TOTAL	2 285 026	225 787	66 398	2 444 415	1 089 100	114 760	3 196	1 200 664	1 243 751

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

* NB: Les rubriques Cessions / Acquisitions enregistrent un montant de Dh 59 194 dus aux transferts en rubriques opérés dans VAP courant exercice 2009.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2008

Nom de l'établissement : BNCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	191 665	20 474	0	212 139	92 046	14 751	0	106 797	105 342
Droit au bail	55 401	5 360	0	60 761	0	0	0	0	60 761
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	136 264	15 114	0	151 378	92 046	14 751	0	106 797	44 581
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 895 403	232 135	54 651	2 072 887	883 661	99 247	605	982 303	1 090 584
-Immeubles d'exploitation	831 340	101 578	24	932 894	207 728	32 882	24	240 586	692 308
Terrain d'exploitation	21 922	7 371	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	779 292	94 207	24	873 475	198 063	31 679	24	229 718	643 757
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 126	0	0	30 126	9 665	1 203	0	10 868	19 258
-Mobilier et matériel d'exploitation	494 977	31 618	426	526 169	387 768	31 803	426	419 145	107 024
Mobilier de bureau d'exploitation	131 685	9 293	0	140 978	89 246	7 681	0	96 927	44 051
Matériel de bureau d'exploitation	51 440	5 487	0	56 927	43 862	3 519	0	47 381	9 546
Matériel informatique	310 614	16 838	0	327 452	253 422	20 603	0	274 025	53 427
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 238	0	426	812	1 238	0	426	812	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	470 304	49 325	0	519 629	285 415	33 895	0	319 310	200 319
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	8 344	12 898	218	21 024	2 750	667	155	3 262	17 762
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	5 553	12 883	218	18 218	1 864	563	155	2 272	15 946
Mobilier et matériel hors exploitation	1 291	15	0	1 306	886	104	0	990	316
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	90 438	36 716	53 983	73 171	0	0	0	0	73 171
TOTAL	2 087 068	252 609	54 651	2 285 026	975 707	113 998	605	1 089 100	1 195 926

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/09 au 31/12/09

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	2 464		2 464	2 464	0	0
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Logiciel informatique						
	Immeubles exploitation bureau	2 751	1 223	1 528	1 528	0	0
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation						
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	1 526	1 517	9	25	25	9
	Matériel roulant	217	217	0	52	52	0
	Matériel roulant de fonction						
	Matériel de bureau	109	109	0	0	0	0
	Immeubles exploitation logement de fonction	44	44	0	350	350	0
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (GAB & TPE)						
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	94	86	8	8	0	0
	Télécommunications						
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	7 205	3 196	4 009	4 427	427	9

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/08 au 31/12/08

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Logiciel informatique			0		0	0
	Immeubles exploitation bureau	24	24	0	134	134	0
	Immeubles hors exploitation	218	155	63	540	477	
	Terrain exploitation			0		0	
	Agencement Aménagement et Installation			0		0	0
	Agencement Aménagement et Installation			0			0
	Mobilier de bureau			0		0	
	Matériel roulant	426	426	0	82	82	
	Matériel roulant de fonction			0		0	
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction			0		0	
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux			0			
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)			0		0	
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)			0			0
	Matériel Informatique (GAB & TPE)			0			0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)			0			0
	Télécommunications			0			0
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	668	605	63	756	693	0

PROVISIONS

DU...01/01/2009..AU...31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2009
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 171 527	219 861	191 424	0	2 199 964
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 133 096	200 857	180 021	0	2 153 931
titres de placement	17 475	3 882	11 403	0	9 955
titres de participation et emplois assimilés	3 619	15 123	0		18 742
Autres titres de participations	17 337	0	0	0	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	89 973	41 905	23 561	30	108 287
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 561	3 837	0	0	5 397
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	6 797	0	3 975	0	2 822
provisions pour risques généraux et charges	46 592	38 068	19 586	30	65 044
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	35 000	0	0		35 000
TOTAL GENERAL	2 261 501	261 766	214 985	30	2 308 252

PROVISIONS
DU...01/01/2008..AU...31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2008
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 065 540	327 848	184 638	-36 915	2 171 527
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 022 522	289 864	179 136	154	2 133 096
titres de placement	29 399	17 475	5 502	-23 897	17 475
titres de participation et emplois assimilés	3 619	0	0		3 619
Autres titres de participations	10 000	20 509	0	-13 172	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	82 997	42 983	31 557	4 450	89 973
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 561	0	0	0	1 561
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	120	6 678			6 797
provisions pour risques généraux et charges	31 293	36 305	16 557	4 450	46 592
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	50 000	0	15 000		35 000
TOTAL GENERAL	2 148 537	370 831	216 194	-32 465	2 261 501

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	18 549 603		
Autres valeurs et sûretés réelles	38 452 647		
TOTAL	57 002 250		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 370 654	Pension à terme BAM	1 201 712
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	1 168 942
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	2 461 246		2 461 246

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	17 065 940		
Autres valeurs et sûretés réelles	34 994 087		
TOTAL	52 060 027		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 506 802	Pension à terme BAM	347 405
		Pension à terme Ets de crédit	200 000
		Pension à terme clientèle	1 959 397
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	2 597 394		2 597 394

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
6	9 657 781	5 543 291	4 114 490	50 156

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	7 123 009	5 916 497	1 206 512	153 024

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**
Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 28 Mai 2008)			
Report à nouveau	1 204 537	Réserve légale	22 846
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	449 257
Résultat net de l'exercice	728 675	Autres affectations	15 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 446 109
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 933 212	TOTAL B	1 933 212

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**
 Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 28 Mai 2008)			
Report à nouveau	792 129	Réserve légale	6 058
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	207 562
Résultat net de l'exercice	666 028	Autres affectations	40 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 204 537
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 458 157	TOTAL B	1 458 157

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 Décembre 2009
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er Mars 2010
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables Néant
	Défavorables Néant

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1) **31 Décembre 2008**

Date d'établissement des états de synthèse (2) **1er Mars 2009**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
Favorables	Néant
Défavorables	Néant

ACTIF IFRS	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 955 127	5 712 625
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 660 951	1 253 724
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	1 605 943	1 767 575
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 208 032	5 006 642
Prêts et créances sur la clientèle	51 589 955	47 968 475
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	14 375	23 025
Actifs d'impôt différé	34 877	45 399
Comptes de régularisation et autres actifs	407 890	599 907
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6 190	5 433
Immeubles de placement	16 721	17 446
Immobilisations corporelles	1 261 204	1 226 317
Immobilisations incorporelles	114 070	99 965
Ecart d'acquisition		
TOTAL ACTIF IFRS	64 875 335	63 726 533

PASSIF IFRS	31/12/2009	31/12/2008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	22 252	44 929
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	7 896 889	6 224 730
Dettes envers la clientèle	41 320 864	41 686 870
Titres de créance émis	6 337 749	7 022 609
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	68 402	29 544
Passifs d'impôt différé	108 532	152 957
Comptes de régularisation et autres passifs	1 790 603	1 840 133
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	133 969	99 861
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 556 346	4 262 984
Réserves consolidées	1 865 038	1 560 890
- Part du groupe	1 778 850	1 486 432
- Part des minoritaires	86 188	74 458
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	2 194	- 9 194
Résultat net de l'exercice	772 497	810 220
- Part du groupe	747 270	780 604
- Part des minoritaires	25 227	29 617
TOTAL PASSIF IFRS	64 875 335	63 726 533

Capitaux propres	7 196 075	6 624 900
. Part du groupe	7 084 660	6 520 826
. Part des intérêts minoritaires	111 415	104 075

Compte de résultat IFRS consolidé

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits assimilés	3 260 268	3 292 639
Intérêts et charges assimilés	1 136 660	1 252 079
MARGE D' INTERÊT	2 123 608	2 040 561
Commissions perçues	386 028	379 045
Commissions servies	30 406	24 984
MARGE SUR COMMISSIONS	355 622	354 061
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	242 135	220 444
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	10 133	- 49 967
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	252 268	170 477
Produits des autres activités	21 976	40 571
Charges des autres activités	115 729	141 853
PRODUIT NET BANCAIRE	2 637 745	2 463 816
Charges générales d'exploitation	933 207	865 498
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	121 021	119 060
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 583 517	1 479 258
Coût du risque	342 376	162 723
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 241 141	1 316 535
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	758	- 4 766
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 241 899	1 311 769
Impôts sur les bénéfices	469 402	501 549
RESULTAT NET	772 497	810 221
Résultat hors groupe	25 227	29 617
RESULTAT NET PART DU GROUPE	747 270	780 604
Résultat par action (en dirham)	56	61
Résultat dilué par action (en dirham)		

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2009	31/12/2008
Engagements de financements donnés	5 297 452	3 857 158
Aux établissements de crédit	119 000	14 000
A la clientèle	5 178 452	3 843 158
Engagements de financement reçus	1 582 562	3 834 641
des établissements de crédit	1 582 562	3 834 641
de la clientèle	0	0

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2009	31/12/2008
Engagements de garantie donnés	12 020 943	11 824 503
D'ordre des établissements de crédit	3 914 684	3 137 045
D'ordre de la clientèle	8 106 259	8 687 458
Engagements de garantie reçus	9 129 907	9 486 858
des établissements de crédit	9 129 892	9 486 843
de l'état et d'autres organismes de garantie	15	15